



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE

9, CHEMIN CAMBRIA, GORE, QUÉBEC J0V 1K0

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DE L'EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le dépôt des états financiers de la Municipalité du Canton de Gore au 31 décembre 2024 a été fait lors de la séance du conseil du 5 mai 2025.

Comme le stipule l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec (C-27.1), lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant de l'exercice terminé au 31 décembre de l'année précédente.

Voici les faits saillants pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

	Administration Municipale	Organismes Contrôlés	Total Consolidé
REVENUS			
Revenus de fonctionnement	7 018 856		6 937 552
Revenus d'investissement	4 868 824		4 868 824
TOTAL DES REVENUS	11 887 680		11 806 376
CHARGES			
Charges de fonctionnement	6 899 718		6 815 960
TOTAL DES CHARGES	6 899 718		6 815 960
Excédent (déficit) de l'exercice (revenus moins charges)	4 987 962		4 990 416
Revenus d'investissement	(4 868 824)		(4 868 824)
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES	119 138		121 592
Plus : Éléments de conciliation à des fins fiscales	266 413		263 959
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	385 551		385 551
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT ACCUMULÉ, NON AFFECTÉ	1 185 740		1 185 740



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE

9, CHEMIN CAMBRIA, GORE, QUÉBEC J0V 1K0

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ À L'EXERCICE 2024

179 200

179 200

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ

Pour bourses d'études	33 004	33 004
Projet Parc Lac Beattie (PARIT)	115 968	115 968
Projet Parc Breau	27 218	27 218
Barrages	11 440	11 440
	366 830	366 830

RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

Fonds de roulement	159 321	159 321
Solde disponible de règlement d'emprunt fermé	340 962	340 962
Fonds réservés pour tenue d'élection	30 000	30 000
	530 283	530 283

Une somme de 5 881 285 \$ fut investie dans le cadre du projet de réfection du chemin et du Ponceau du chemin Cambria. Le chemin a été mis en service en 2024. Le projet sera complété en 2025. Ces investissements furent financés par le programme de Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) à 80%, soit un montant actuel de 4 705 028 \$. Le solde de 20% sera financé par le règlement d'emprunt 261.

La municipalité a fait l'acquisition de l'église, de la salle communautaire, des cimetières des chemins Cambria et Shrewsbury au coût de 76 746 \$ qui fut affecté au surplus accumulé non affecté.

Le terrain au coin du chemin Braemar et de la Route 329 fut acquis au montant net de 404 486 \$ dont 35 000 \$ a été pris au fonds de croissance et le solde sera financé par le règlement d'emprunt 262.

La rampe pour les personnes à mobilité réduite de la salle communautaire a été refaite à l'aide d'une subvention de 13 672 \$ provenant du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) et 215 \$ assumé par le fond général.

Des investissements ont été réalisés pour le remplacement des appareils respiratoire pour les pompiers ainsi que pour des habits de combat pour un montant de 258 356 \$ qui sera financé par le règlement d'emprunt 260.



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE

9, CHEMIN CAMBRIA, GORE, QUÉBEC J0V 1K0

La municipalité a aussi procédé aux améliorations des infrastructures au parc du Lac Beattie à l'aide de la subvention du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT). L'ajout d'un refuge, d'un puits et l'amélioration du stationnement numéro 3 en plus de l'achat de mobilier de parc complètes les investissements pour 2024. Ces derniers s'élèvent à 220 132 \$ pour l'année 2024 dont 104 761 \$ est subventionné par le PARIT et 115 371 \$ par le surplus affecté afin de respecter les sommes sous la responsabilité de la municipalité. La municipalité a aussi aménagé un quai et a fait l'acquisition de canots et d'une fendeuse à bois pour la somme de 17 848 \$ payé par le fonds général.

Des investissements ont aussi été effectués au parc Pionnier pour un montant de 10 893 \$ pour la prolongation de la passerelle. Cette somme a été assumé par le fonds général. Au futur parc Breau une somme de 2 782 \$ a été investie pour le piquetage du terrain ce qui a été assumé par le surplus accumulé réservé à ce projet.

Les sommes suivantes ont également été investies par la municipalité :

➤ Propriété destinée à la revente :	23 674 \$
➤ Acquisition de terrains : (payé par le fonds général)	3 585 \$
➤ Matériel roulant : (Ford F150 pour la voirie)	47 936 \$
➤ Équipements pour les différents services :	39 706 \$

Rapport de l'auditeur indépendant

Le rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers consolidés est un rapport sans réserve qui, dans tous les aspects significatifs, donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité du Canton de Gore et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2024, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rémunération des élus

L'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., chapitre T-11.001) prévoit que « le trésorier ou greffier-trésorier d'une municipalité dont le règlement est en vigueur doit inclure dans le rapport financier de la municipalité une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal... ».

Voici la rémunération 2024 pour les membres du conseil municipal :

Fonction	Rémunération annuelle	Allocation annuelle	Total annuel
Maire	36 797	17 601	54 398
Maire (PRÉFET MRC)	55 305	1 024	56 329
Maire Suppléant (MRC)	9 892	4 946	14 839
Conseillers	9 326	4 660	13 986



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE

9, CHEMIN CAMBRIA, GORE, QUÉBEC J0V 1K0

De plus et comme l'exige l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec (C-27.1), le présent rapport est diffusé sur le territoire par la parution dans le Gore Express et sur le site internet de la municipalité.

Le rapport est également disponible au bureau municipal.

FIN